

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE LACANAU (20600)
TARIFS DECIDES PAR M. LE MAIRE à compter du 1er juin 2026

	Unité :	Tarifs 2026 (€)
LUDO-MEDIATHEQUES :		
Canalais :		
Cotisation familiale annuelle (ensemble du foyer)		20.00
Exonération aux mineurs, étudiants, demandeurs d'emplois et bénéficiaires du RSA (Canalais en résidence principale)		
Extérieurs :		
Cotisation familiale annuelle (ensemble du foyer)		40.00
Cotisation annuelle des enfants (ensemble de la fratrie)		20.00
Exonération aux mineurs fréquentant les établissements scolaires de Lacanau		
Cotisation annuelle collectivités / scolaires / associations		40.00
Cotisation saisonnière par famille (2 semaines consécutives – ensemble du foyer)		10.00
Travailleurs saisonniers		
Cotisation saisonnière individuelle (4 mois consécutifs)		20.00
Extérieurs et travailleurs saisonniers		
Chèque de caution pour cotisations saisonnières		50.00
Produit dérivé : sac		
		5.00
Produit dérivé : 1 ouvrage (livre ou CD ou jeu) ou 1 lot de magazines (jusqu'à 10 par lot) issu du désherbage		1.00
Renouvellement des cartes de lecteurs (en cas de perte)		10.00
SALLE DES FETES du BOURG :		
Caution pour utilisation de la salle (Nettoyage des locaux à la charge de l'utilisateur)		122.00
Caution pour utilisation kit sono		122.00
Association locale (gratuité pour 1 manifestation/année). Si autres manifestations :		171.00
Association extérieure		462.00
Supplément après 2 heures du matin	heure	59.00
Réunions familiales (contribuables canalais)		320.00
Employés communaux (gratuité pour 1 manifestation/année). Si autres manifestations :		287.00
Syndics privés de co-propriétés canalaises		320.00
Extérieurs (hors :associations, canalais, employés municipaux et syndics privés de co-propriétés canalaises)		455.00
Manifestations commerciales		527.00
SALLE L'ESCOURE :		
Tarifs spectacles Escoure		
Tarif plein	/personne	18.00
Tarif réduit *	/personne	10.00
Tarif de groupe, achat de 10 places minimum pour un même spectacle	/personne	10.00
Forfait 3 spectacles différents sur la saison culturelle	/personne	31.00
* tarif réduit s'adresse aux catégories suivantes : Jeunes de - 26 ans, Séniors 70 ans et +, Demandeurs d'emploi,		
Familles à partir de 1 adulte + 1 enfant		
Gratuité jusqu'à 6 ans inclus		
Spectacles payants n'entrant pas dans le programme d'animation municipale :		
Chèque de caution pour kit sono		134.00
Chèque de caution pour utilisation de la salle		134.00
Salle de Spectacles < 150 personnes		516.00
de 151 à 300 personnes		979.00
Supplément après 2 heures du matin	heure	64.00
<i>(Nettoyage inclus dans le prix de location)</i>		
Séminaires y compris réunions des syndics de co-propriétés canalaises :		
Chèque de caution pour kit sono		134.00
Chèque de caution pour utilisation de la salle		134.00
Salle de Spectacles < 150 personnes		329.00
de 151 à 300 personnes		465.00
Supplément après 2h du matin	heure	64.00
<i>(Nettoyage inclus dans le prix de location)</i>		
Expositions :		
Chèque de caution pour utilisation de la salle		134.00
Salle d'expositions du 1er Juin au 30 Septembre - par jour de mise à disposition	<i>(Nettoyage inclus dans le prix de location)</i>	65.00
du 1er Octobre au 31 Mai - par jour de mise à disposition		40.00
PHOTOCOPIES :		
Documents administratifs ou d'urbanisme uniquement	par page et en noir et blanc	

Photocopie recto A4		0.30
Photocopie recto-verso A4		0.40
Photocopie recto A3		0.50
Photocopie recto-verso A3		0.60
RECHERCHES DE DOCUMENTS :		
recherches de documents liés aux autorisations d'urbanisme effectuées par les services municipaux	recherche	19.00
POLE DE L'AIGUILLONNE :		
Renouvellement de clefs (pour les associations)	Par clef	au coût réel
CIMETIERES :		
Lacatau-océan et partie ancienne de Lacatau-ville :		
Quinzenaire	3,5 m ² / 7m ²	250,00 / 395,00
Trentenaire	3,5 m ² / 7m ²	630,00 / 1055,00
Cinquantenaire	3,5 m ² / 7m ²	995,00 / 1495,00
Partie nouvelle de Lacatau-ville (concession de terrain) :		
Quinzenaire		395.00
Trentenaire		1 055.00
Cinquantenaire		1 495.00
Vente de caveaux préfabriqués 4 places :		
Concession de 15 ans		1 560.00
Concession de 30 ans		2 330.00
Concession de 50 ans		3 800.00
Vente de cases colombarium :		
Concession de 15 ans		875.00
Concession de 30 ans		1 495.00
MARCHES FORAINS :		
Marché forain de Lacatau-océan le mercredi matin :		
Abonnement pour l'ensemble de la période du 1er juin au 30 septembre	mètre linéaire	84.00
Sans abonnement, en pleine-saison : du 1er juin au 30 septembre	mètre linéaire / jour	6.70
Sans abonnement, hors-saison	mètre linéaire / jour	2.90
Branchement électrique		3.30
Marché forain de Lacatau-bourg le samedi matin :		
Commerçants journaliers	mètre linéaire / jour	4.40
Commerçants permanents		3.30
Branchement électrique		3.20
Marché forain de Lacatau-océan nocturne :		
Sans abonnement, du 1er juillet au 31 août	mètre linéaire / jour	6.70
Branchement électrique		3.30
Marché de créateurs :		
	/ jour / commerçant	22.00
Marché gastronomique traditionnel :		
De juin à septembre	mètre linéaire / jour	7.80
Marché repas de terroir		
Commerce de plats chauds (étal 4 à 6 mètres, branchement électrique)	forfait par	
Commerce de coquillages (étal 4 à 6 mètres, branchement électrique)	jour de marché	75.00
Commerce de vins / truites et saumons / crêpes		55.00
Autres commerces (étal 4 à 6 mètres, branchement électrique)		30.00
		45.00
UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE :		
Droit de place de stationnement pour les taxis	place et taxi (annuel)	78.00
Foodtruck installé sur le domaine public avec autorisation	/jour	22.00
Occupation halle de la Gaîté hors marché, sans éclairage	jour	18.00
DROIT de PLACE ESPACE D'ANIMATION PLAGE NORD :		
marionnettes	jour	65.00
TERRASSES COMMERCIALES :		
1) Prix de base (terrasse entièrement libérable tous les soirs)	m ²	21.00
2) Sol recouvert (Prix n° 1 +	m ²	13.00
3) Toiture ou auvent (Prix n° 1 +	m ²	9.00
4) Terrasse fermée sur le domaine public (Prix n° 1 + Prix n° 2 + Prix n° 3) X 2	m ²	
5) Pergolas ou parasols Allées Ortal	m ²	91.00
6) Terrasse implantée sur la chaussée	m ²	55.00
7) Surplomb domaine public	m ²	9.00
8) Dépôt de garantie pour l'utilisation d'une pergola allée Ortal	forfait	1 072.00
9) Nettoyage espace public	forfait	434.00

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC et PRIVE DE LA VILLE - OCEAN :		
Autorisations d'occupation temporaire commerciales :		A la saison
Snack – C'Océan Nord		9 809.00
Activité commerciale sur la plage de repli - Lacanau océan		29 670.00
Manège enfants Lacanau-Océan		8 077.00
Ecole de surf plage nord		5 873.00
Machines à pinces		1 608.00
Aero-Trampoline en front de mer		4 285.00
Activité de massage sur les plages de Lacanau-océan		2 102.00
Carrrousel en front de mer		6 677.00
Club Plage n° 1 Lacanau-Océan		1 737.00
Activité commerciale Sunset Café		18 205.00
Activité baby-surf		3 349.00
Cabane plage sud		11 244.00
Activité fitness camp pôle de l'Ardilouse		3 473.00
Cours de yoga	/an	733.00
CrossFit	/an	1 737.00
Séminaires - Team building - Rassemblements de personnes	/jour	119.00
Participation à la réalisation de la couverture de genêt pour les activités situées sur la plage de repli	/m²	2.00
Spectacle de vaches landaises	/ représentation	500.00
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC / DROITS DE VOIRIE (dépôt de matériaux, etc) :		
Hors forfaits :		
Droits de voirie, hors bennes de dépôt de matériaux	m² et jour	2.00
Forfaits :		
Droits de voirie, bennes de dépôt de matériaux (forfait semaine incluant le week-end)	forfait	56.00
VENTES AMBULANTES SUR LES PLAGES DE LACANAU-OCEAN :		
	mois	117.00
UTILISATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES :		
<i>En semaine, week-end et jours fériés (nettoyage à la charge de l'utilisateur) :</i>		
Skate Parks :		
enseignement du skate-board sur les skate-parks de la ville réalisé par des inscrits au RCS ou au répertoire des métiers (les associations communales subventionnées par la ville ne sont pas soumises à redevance pour leurs activités) :	an	702.00
Salles polyvalentes avec vestiaires et douches :		
- Contribuables CANAULAIS : 1/2 journée de 4h (entre 8h et 18h)		37.00
soirée de 4 h (entre 18h et 22 h)		42.00
heure supplémentaire		13.00
- Contribuables NON CANAULAIS : 1/2 journée de 4h (entre 8h et 18h)		50.00
soirée de 4 h (entre 18h et 22 h)		59.00
heure supplémentaire		20.00
Petites salles multisports non équipées, avec vestiaires et douches :		
- Contribuables CANAULAIS : 1/2 journée de 4h (entre 8h et 18h)		29.00
soirée de 4 h (entre 18h et 22 h)		34.00
heure supplémentaire		13.00
- Contribuables NON CANAULAIS : 1/2 journée de 4h (entre 8h et 18h)		42.00
soirée de 4 h (entre 18h et 22 h)		49.00
heure supplémentaire		18.00
Salles spécialisées équipées de matériel permanent avec vestiaires/ douches (Dojo, salle de danse et structure artificielle)		
- Contribuables CANAULAIS : 1/2 journée de 4h (entre 8h et 18h)		51.00
soirée de 4 h (entre 18h et 22 h)		57.00
heure supplémentaire		13.00
- Contribuables NON CANAULAIS : 1/2 journée de 4h (entre 8h et 18h)		65.00
soirée de 4 h (entre 18h et 22 h)		73.00
heure supplémentaire		18.00
Caution (pour nettoyage et dégradations) :		
- Contribuables canaulais : utilisation (en dehors de la pratique habituelle)		740.00
- Non-contribuables canaulais :		740.00
Locaux à caractère non sportif dans l'enceinte des équipements sportifs (salle de réunion, hall de l'Ardilouse) :		
- Contribuables canaulais :	heure	9.00
- Non-contribuables canaulais :	heure	12.00
Stades (pratique sportive) :		
- Contribuables CANAULAIS : 1/2 journée de 4h (entre 8h et 18h)		79.00
Tarif horaire (entre 8h et 18h)		20.00
soirée de 4 h (entre 18h et 22 h)		98.00

Tarif horaire (entre 18h et 22h)		25.00
heure supplémentaire		31.00
- Contribuables NON CANAULAIS : 1/2 journée de 4h (entre 8h et 18h)		92.00
Tarif horaire (entre 8h et 18h)		24.00
soirée de 4 h (entre 18h et 22 h)		115.00
Tarif horaire (entre 8h et 18h)		30.00
heure supplémentaire		35.00
NON-RESTITUTION DE GOBELETS "ECO CUP":		
Tarif de consigne dans le cadre de la mise à disposition de gobelets "eco cup"	gobelet non restitué	1.00
CLUB-HOUSE TENNIS DU POLE DE L'ARDILOUSE :		
Boissons et glaces :		
Sirap à l'eau		1.20
Diabolo		2.00
1/4 limonade		1.90
Autres boissons : 1/4 perrier, jus de fruits, orangina, soda...		2.30
Grande bouteille eau minérale - à emporter		2.00
Bière		2.50
Chocolat		1.40
Café		1.40
Thé		1.40
Glace		1.40
Bonbons	Le sachet	1.40
PÔLE DE L'ARDILOUSE :		
Padel :		
	heure non éclairée et court	22.00
	heure éclairée et court	26.00
	heure et personne pour non-adhérents SSLO Tennis	7.00
	heure et personne en cours tuculier encadrée un moniteur diplômé	7.00
	Tarif/heure pour adhérents SSLO Tennis sur réservation et selon disponibilité	3.00
	Tarif/ heure et demie pour adhérents SSLO Tennis sur réservation et selon disponibilité	4.50
Beach Sports :		
	heure et personne	5.00
	heure pour adhérents SSLO Tennis sur réservation et selon disponibilité du beach tennis	Gratuité
	Forfait pour réservation exclusive 1/2 journée de 4 heures (entre 8h et 20h)- matériel compris, par zone	115.00
Carte Multi-pass :		
	5 heures sur toutes activités par court (Beach soccer vaut 2 heures)	60.00
	10 heures sur toutes activités par court (Beach soccer vaut 2 heures)	95.00
Courts de tennis (-15% appliqué pour professionnels du tourisme et courts ext n°9 et 10)		
COUVERT hors saison	heure	17.00
PLEIN-AIR hors saison	heure	12.00
COUVERT en saison (01/06 au 30/09)	heure	19.00
PLEIN-AIR en Saison (01/06 au 30/09)	heure	16.00
Adhérents S.S.L.O. tennis , location de court	heure	8.00
Carte abonnement adhérent SSLO (court couvert)	Les 10 heures	64.00
Tarif invité hors saison	heure	8.00
Tarif invité en saison	heure	10.00
Tarif éclairage	heure	5.00
Location de court couvert ou plein aire, toutes saisons et sur autorisation communale (hors éclairage) pour les moniteurs de tennis diplômés indépendants	heure	8.00
Squash :		
- Adultes	40 mn	13.00
- < 18 ans	40 mn	8.00
- les 10 parties	40 mn	86.00
Trinquet :		
- Non-adhérent (location salle pour 4 personnes)	heure	25.00
- Non-adhérent (location salle pour 1 personne)	heure	7.00
- Adhérent Pelote Basque de Lacanau Océan (location salle pour 4 personne)	heure	14.00
- Adhérent Pelote Basque de Lacanau Océan (location salle pour 1 personne)	heure	4.00
- Moins de 18 ans (location salle pour 4 personnes)	heure	10.00
- Moins de 18 ans (location salle pour 1 personne)	heure	3.00
Location de raquettes (avec dépôt obligatoire d'une pièce d'identité) :		
Location d'une raquette		1.00
Terrain de grands jeux :		
En Saison (du 15 juin au 15 septembre + vacances de Printemps)		

- Contribuables canaulais :	journée	123.00
	1/2 journée	62.00
- Non-contribuables canaulais :	journée	172.00
	1/2 journée	87.00
ATELIERS MULTIMEDIA - PÔLE DE L'AIGUILLONNE		
Cycle de 7 séances, soit 10h30 d'atelier :		
Pour les Canaulais :	cycle	22.00
Pour les extérieurs :	cycle	33.00
Pour les Canaulais demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux :	cycle	20.00
Pour les extérieurs demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux :	cycle	31.00
Pour atelier hors cycle (minimum 3 personnes / cours et en fonction des places disponibles) :	heure	11.00
LA SORGA		
Cotisation annuelle individuelle		8.00
Cotisation annuelle famille		15.00
Activité thé dansant adhérents		Gratuit
Activité thé dansant non adhérents		Gratuit
Activité Repair café, tarif adhérents		Gratuit
Activité Repair café, tarif non adhérents		5.00
Atelier cuisine, tarif adhérents (ou autre atelier proposé par la SORGA)		5.00
Alimentation Boissons / Gateau		1.00
Atelier Bulle Numérique (tarif identique adhérent ou non)		3.00
Carte 5 ateliers bulle numérique adhérents		10.00
AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DES RIVES DU LAC :		
Utilisation d'une cabane		
20 m ² maximum (si superficie de la cabane supérieure : tarif à définir au contrat)	Forfait à l'année	897.00
Occupation de la plage		
surface 50 m ² ou forfait mètre linéaire ou ponton pour promenades		897.00
Utilisation des rives du lac et du plan d'eau pour séminaires, team-buildings, rassemblements		
Organisés par des professionnels sans partenariat avec des acteurs locaux	Forfait jour	117.00
Activités économiques réalisées par des inscrits au RCS ou au répertoire des métiers sur l'étendue d'eau :		
-pour 1 activité :		717.00
-pour 2 activités :		1 191.00
-pour 3 activités :		1 670.00
-pour 4 activités :		2 144.00
-pour 5 activités :		2 628.00
-pour 6 activités :		3 102.00
<i>Les associations communales subventionnées par la Ville ne sont pas soumises à redevance pour leurs activités, sauf pour l'utilisation d'une cabane.</i>		
Parc aquatique flottant le Moutchic	Contrat à l'année	13 456.00
Cabane dégustation produits régionaux au port		3 529.00
Jeux gonflables pour enfants		3 529.00
Cabane location vélos au port		2 082.00
Activité cours de kite surf à Azuréva		717.00
Activité leçons de natation au Moutchic		882.00
AOT Virevielle (forfait) :	Forfait à l'année	181.00
AOT Le Moutchic (le m²) :	m ²	4.00
Emplacement de tonnes :	Forfait à l'année	64.00
ANIMAUX ERRANTS :		
Prise en charge des animaux captifs :		204.00
VENTES D'OUVRAGES :		
Livre "Le Moutchic à Lacanau au XXème siècle..." par M. René MAGNON	ouvrage	
Prix public unique		20.00
Tarif minoré pour les professionnels du livre : revente en librairies et à l'office de tourisme Médoc Océan		15.00
Tarif minoré pour les professionnels du livre : revente en librairies hors Lacanau		13.00
Livre "Lacanau-océan a cent ans, 1906-2006" par M. René MAGNON		
Prix public unique		25.00
Tarif minoré pour les professionnels du livre : revente en librairies et à l'office de tourisme Médoc Océan		2.00
Livre "Le charme discret des anciennes villas balnéaires de Lacanau", par M. René MAGNON et Mmes TOUMAZOU, CANUT et SANCHEZ		
Prix public unique		20.00
Tarif minoré pour les professionnels du livre : revente en librairies et à l'office de tourisme Médoc Océan		15.00

